

# COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

---

### HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission « drogue » Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de CHF 1.- / habitant.e. Elle était essentiellement composée de représentant.e-s des milieux professionnels concernés par la toxicomanie, sous la présidence d'un.e représentant.e des autorités politiques choisi.e parmi les trois délégué.e-s des municipalités. Il s'agissait principalement d'un organisme de soutien et de coordination entre les professionnel-le-s et les autorités politiques, en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie au niveau du district.

Dès 2000, les actions de prévention soutenues par la commission ont été en s'élargissant, pour s'étendre à d'autres problématiques que la toxicomanie, comme l'alcool ou la violence. Ces changements ont conduit à la révision du cahier des charges de la commission en 2001, renommée « Commission Prévention Riviera » (CPR), en accord avec le nouveau cahier des charges, qui établissait la compétence de la commission en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large. En parallèle, la commission a confié une étude au professeur Alain Clémence fin 2001, qui a mis en évidence diverses pistes en vue d'une politique régionale de prévention sur la Riviera.

Début 2024, un nouveau cahier des charges<sup>1</sup> est entré en vigueur, après adoption par les neuf municipalités de la Riviera. Ce document résulte de réflexions initiées fin 2022 sur les missions et les critères d'octroi des soutiens financiers de la CPR. Dans un premier temps, un Groupe technique (GT), composé de représentants des milieux professionnels, a été constitué. En concertation avec la CPR, le GT a mené ces travaux tout en adaptant parallèlement le formulaire de demande de soutien ainsi que le sommaire type pour les bilans des actions réalisées afin de les faire correspondre au nouveau cahier des charges.

Les neuf municipalités collaborent au sein de la CPR, dans le but de promouvoir la prévention en faveur de la cohésion sociale sur leur territoire. La CPR a pour missions :

- L'échange d'informations, l'identification des besoins, la mise en commun d'expertises et la concertation sur des stratégies ;
- Le soutien financier à des projets de prévention primaire, secondaire ou tertiaire ;
- La sensibilisation des autorités politiques à des problématiques spécifiques ;
- La communication auprès de publics variés sur des problématiques et des projets.

La CPR est composée d'une délégation fixe de 10 membres, dont cinq représentant.e-s des municipalités de la Riviera, nommée.e-s par celles-ci, et cinq représentant.e-s des milieux professionnels actifs dans le domaine de la prévention. Les représentant.e-s sont désignés pour une législature et peuvent être reconduits dans leurs mandats.

La CPR peut décider de modifier sa composition en fonction des besoins identifiés par les municipalités et les milieux professionnels. D'autre part, bien que limité à 5, le GT peut s'élargir en invitant des intervenants spécifiques selon les sujets à traiter.

Le SAI assure le secrétariat et la gestion de la CPR et du GT.

---

<sup>1</sup> Téléchargeable sur <http://www.sai-riviera.ch/prévention-cahiercharges2024.pdf>

En 2024, la délégation fixe de la CPR a été assurée comme suit :

Montreux - Veytaux	Mme Jacqueline Pellet, Conseillère municipale à Montreux, Présidente jusqu'au 30.06.2024
Vevey	Mme Gabriela Kämpf, Conseillère municipale, Présidente dès le 01.07.2024
Blonay – Saint-Légier	M. Bernard Degex, Conseiller municipal
Cercle de Corsier (2021-2026 : Jongny)	Mme Céline Murisier, Conseillère municipale
La Tour-de-Peilz	M. Vincent Bonvin, Conseiller municipal
Animation Jeunesse	M. Marco Pavarini – Responsable TSP Vevey
Cohésion sociale	M. Simon Smith – Chef de service – Montreux Mme Christyl Vasserot – Cheffe de service – Vevey
Education	Mme Bénédicte Saille – Directrice EPS – Vevey
Prévention des addictions	M. Vincent Masciulli – Directeur AACTS
Sécurité (prévention – ASR)	M. Pierre-André Emery – Chargé de prévention

## ACTIVITES 2024

Le GT et la CPR se sont réunis chacun à trois reprises en mars, mai (GT) / juin (CPR) et octobre 2024.

L'année 2024 a été notamment consacrée à la mise en place du nouveau cahier des charges. Le GT et la CPR ont abordé la question de la composition de la commission, en particulier de la représentation des milieux professionnels. Pour cela, le SAI a établi une vision d'ensemble sur la structure et le fonctionnement de la CPR et son évolution depuis 2002. Sur cette base, il a été décidé de maintenir la composition actuelle du GT, assurant ainsi la stabilité et l'efficacité nécessaires à la mise en œuvre du cahier des charges.

Le GT a également pu remonter à la CPR le contenu de ses échanges sur les problématiques prioritaires telles que le harcèlement, le marché des stupéfiants, l'inclusivité (notamment pour la communauté LGBTQIA+), mais aussi les problématiques liées à la jeunesse et au climat dans les EPS, jugé très préoccupant.

Dans ce contexte, le GT a pu expliciter le rôle « d'observatoire » régional du groupe Jeunesse++ qui représente un réseau très large des milieux professionnels de la prévention.

Un tour de table a également été mis en place en 2024, permettant de remonter et de sensibiliser les collectivités publiques aux problématiques actuelles, tant à l'échelle intercommunale que cantonale.

Sur préavis du GT, la CPR a également statué sur les demandes de subventions (détaillées ci-après), entériné les bilans des projets soutenus et discuté des thématiques proposées par le GT.

Depuis 2011, certains membres de la CPR participent également aux séances du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS), mis en place par le canton à l'échelle du district et présidé par la préfecture, en l'occurrence par M. Fabrice Neyroud. La CPR a suggéré au CRPS de se réunir régulièrement avec le CRPS d'Aigle pour échanger sur leurs problématiques communes à l'échelle de l'Est vaudois ; une première rencontre s'est tenue fin 2024 et ce fonctionnement sera reconduit en 2025.

## Demandes de soutien traitées en 2024

La CPR a examiné 7 demandes de soutien, parmi lesquelles 5 ont été approuvées. Elle a également reconduit une demande déjà validée pour la période 2022-2024 et finalisé un soutien accordé en 2023, par le versement du solde du montant attribué. Par ailleurs, la CPR a assuré le suivi des projets en cours et pris acte des bilans des institutions bénéficiaires. Les demandes de soutien acceptées et/ou soldées en 2024 sont résumées ci-après.

### Commune de Montreux - Service de la cohésion sociale, familles et jeunesse (SFJ) – Médiation urbaine 2024

Dispositif mobile de médiation urbaine déployé du 3 mai au 29 septembre 2024, avec une adaptation spécifique pour le Montreux Jazz Festival (MJF). Ses missions incluent : la mise en œuvre d'actions de prévention et de réduction des risques, la distribution gratuite d'eau, la prise en charge des premiers soins ou l'appel à l'aide des secours en cas de blessure ou de malaise. Elles intègrent également durant le MJF, le dispositif anti-harcèlement « Angela », en partenariat avec AACTS (Addiction, Action communautaire, Travail social), la FVA (Fédération vaudoise contre l'alcoolisme) et le MJF.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 11'800.-.

### Fondation Pro Juventute – 147.ch – Conseil & aide pour les enfants et les jeunes

La fondation offre, dans toute la Suisse et depuis plus de 20 ans, des prestations de conseil & aide ciblée sur la jeunesse 7/7 jours, 24h/24h, 365 jours/an, par différents canaux de communication. Constat renouvelé d'une recrudescence des besoins en conseil & aide, notamment sous la forme écrite (+143% en 5 ans), ce qui demande 2 à 2,5 fois plus de temps au service de consultation. Les prestations ont été adaptées pour pouvoir répondre à cette forte sollicitation et une nouvelle ligne d'écoute active, à la pointe de la technologie, a été mise en place.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 16'000.-.

### Commune de Blonay – St-Légier - Fêtes de Blonay - « Espace SAFE & ZEN »

Cet espace de prévention à destination des jeunes de 13 à 18 ans, a été mis en place en collaboration avec l'animateur socio-culturel du Cercle de Corsier et ses équipes de « prévention par les pairs », incluant une unité mobile, afin d'interagir directement avec les adolescents que ce soit sur le stand ou dans le périmètre de la fête. Lancée en 2022, cette initiative a permis de toucher plus de 380 jeunes sur le stand et à peu près autant sur le périmètre de la fête. L'ASR a également contribué à ce projet par un affichage spécifique et la mise à disposition de documentation ciblée pour les jeunes. A terme, cette action sera portée par la TSP recrutée fin 2023.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 3'000.-.

### Association Multi-Scène – « Être femme ici et là-bas » 2024-2025

Poursuite de l'action destinée à favoriser l'intégration de femmes allophones par le biais du théâtre. Organisation de deux ateliers hebdomadaires selon le niveau de français et l'expérience de la pratique théâtrale des participantes. Constat que la rencontre entre la population autochtone et les femmes allophones impacte positivement le processus mis en œuvre.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 4'000.-.

### Association ADN Dialect – Ghetto Jam 2024 et Ghetto Jam 2025-2027

Pour rappel, en 2022, la CPR a accepté de soutenir l'association susmentionnée pour la période 2022-2024, dans le cadre du projet de médiation qu'elle a développé depuis 2015 et reconduit annuellement grâce à son succès. Les jeunes de la Riviera peuvent ainsi participer à des ateliers gratuits visant à améliorer la confiance en eux, leur relation aux autres par le mouvement et à les initier aux métiers de la scène à travers la création d'un spectacle et/ou d'un film.

Depuis 2016, la commission soutient ces activités de prévention pour des périodes de trois ans.

La commission a soutenu ce projet à hauteur de CHF 20'000.- pour 2024 et a accepté de reconduire une subvention annuelle de CHF 20'000.- pour la période 2025-2027.

### Association A Ton Tour ! – Deux sessions d'ateliers hebdomadaires

L'association a pour but la promotion de la santé physique et mentale de jeunes adultes (16-25 ans), en créant et gérant le Centre « A Ton Tour ! », qui organise des ateliers collectifs autour des domaines de la santé, de la socialisation et de la créativité. Des délégués du GT de la CPR ont assuré un soutien et un suivi de l'association pour la mise en œuvre de son projet.

La commission a accepté de soutenir ce projet en 2023, à hauteur de CHF 20'000.- dont la deuxième tranche de CHF 10'000.- a été versé en 2024.

## **COMPTES ET RAPPORT D'ACTIVITES 2023 / COMPTES 2024**

### Comptes et rapport d'activités 2023

La CPR a adopté les comptes et le rapport d'activités 2023 en mars 2024.

### Comptes 2024

La contribution des communes à hauteur de CHF 1.- / habitant-e (population au 31-12-2023) a été facturée en novembre 2024.

En 2024, un montant total de CHF 64'800.- a été versé pour des demandes de soutien approuvées. Par ailleurs, une provision de CHF 64'000.- a été constituée pour des soutiens accordés en 2024, dont les versements sont prévus les années suivantes.

A ces charges, s'ajoute le montant forfaitaire des prestations du Service des affaires intercommunales de la Riviera, à hauteur de CHF 8'000.-.

Dès lors, le solde comptable disponible au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 78'573.80.

Au surplus, les communes ont été invitées à porter la contribution de CHF 1.- / habitant-e dans leur budget 2025.

## **BILAN, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES**

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau cahier des charges. Cette première année de fonctionnement a démontré que les missions définies correspondent bien aux besoins des acteurs de la prévention et les échanges tant au sein du GT que de la CPR ont permis d'aborder de nombreuses thématiques.

Annexe : Comptes 2024

Vevey - le 27 février 2025 / SAI-CRO/NRP/LMS/nc

**COMMISSION PREVENTION RIVIERA**

**COMPTES 2024**

**SOLDE AU 01-01-2024** **97'510.80**

**PRODUITS**

**Provisions pour soutiens acceptés en 2022 ou 2023 / à verser en 2024**

Association Multi-Scènes - "Être femme ici et là-bas 2023-2024" (accepté en 2023)	4'000.00
ADN Dialect - Ghetto Jam 2024 (accepté en 2022)	20'000.00
Association A Ton Tour! - subvention totale CHF 20'000.- (accepté en 2023) - solde à verser	10'000.00
<b>Total provisions 2023</b>	<b>34'000.00</b>

**Contribution des communes pour 2024 : CHF 1.- / hab. selon population au 31-12-2023**

Blonay - Saint-Légier	12'340.00
Chardonne	3'243.00
Corseaux	2'339.00
Corsier	3'429.00
Jongny	1'918.00
Montreux	26'837.00
La Tour-de-Peilz	12'605.00
Vevey	20'155.00
Veytaux	997.00
<b>Total contribution des communes</b>	<b>83'863.00</b>

**TOTAL DES PRODUITS** **215'373.80**

**CHARGES**

**Soutiens acceptés en 2023 versés en 2024**

**-34'000.00**

Association Multi-Scènes - "Être femme ici et là-bas 2023-2024"	- 4'000.00
ADN Dialect - Ghetto Jam 2024	- 20'000.00
Association A Ton Tour! - solde subvention	- 10'000.00

**Soutiens acceptés en 2024 versés en 2024**

**-30'800.00**

Pro Juventute - "Conseil et aide 147.ch"	- 16'000.00
"Médiation urbaine 2024 - dispositif mobile" - TSR - Commune de Montreux	- 11'800.00
"Espace SAFE & ZEN" - Commune de Blonay - St-Légier - Fêtes de Blonay 2024	- 3'000.00

**Total versements soutiens** **- 64'800.00**  
Solde intermédiaire 150'573.80

**Provisions pour soutiens acceptés en 2024 / à verser en 2025, 2026 et 2027**

**-64'000.00**

Association Multi-Scènes - "Être femme ici et là-bas 2024-2025"	- 4'000.00
ADN Dialect - Ghetto Jam 2025 à 2027	- 60'000.00

**Total provisions soutiens** **- 64'000.00**

**Prestations du SAI (forfait)** **- 8'000.00**

**TOTAL DES CHARGES** **- 136'800.00**

**SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024** **78'573.80**

Vevey - le 18 février 2025 - SAI / NRP/sp/nc